



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

# News de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 12, n° 8, août 2023

## Mot du président

Permettez-moi de profiter du mois d'août pour traiter de trois questions qui reviennent régulièrement en ce qui a trait aux résultats obtenus à des tests portant sur l'ADN. (1) À titre d'exemple, certains veulent savoir comment les forces policières peuvent repérer un coupable à partir de l'ADN ou, au contraire, innocenter un suspect, alors que des universitaires soulèvent parfois des doutes à propos de la rigueur scientifique de certains tests d'ADN. (2) D'autres personnes se demandent comment les origines géographiques d'un individu peuvent être identifiées comme différentes de celles de son frère ou de sa sœur. (3) D'autres enfin se questionnent sur la contribution que peut apporter la généalogie génétique à la généalogie traditionnelle et comment cela peut se faire. Tenons-nous en à ces trois questions plutôt courantes aujourd'hui.

1. En ce qui a trait à la première question, soulignons que les forces policières s'appuient sur l'ADN-Y. Le chromosome Y, qui détermine le genre masculin, passe en effet de père en fils sans modification ou presque. Chaque patronyme correspond ainsi à une « signature biologique ». Ce ne sont donc pas les

tests portant sur l'ADN-Y qui suscitent des doutes sur le plan scientifique. S'il y a confusion, c'est souvent parce que l'on parle des tests sur l'ADN sans préciser de quel type d'ADN il est question. Par ailleurs, la police n'a pas besoin de



Michel Bérubé

connaître l'ADN-Y d'un individu ou de limiter ses recherches à des gens déjà testés. Lorsqu'elle compare l'ADN-Y retracé pour un crime aux banques de données existantes, elle peut découvrir que l'identité du suspect recherché correspond au profil génétique d'un Brazeau, d'un Dion ou d'un Tremblay. Cela fournit une piste pour l'enquête. Si on apprend que la victime avait déjà eu par le passé un conflit important avec une personne correspondant au patronyme repéré, il devient intéressant d'obtenir l'ADN-Y de cette personne et de voir si cela correspond à celui du suspect. Si la correspondance est parfaite à 100%, le coupable est identifié. Si la correspon-



dance n'est que partielle, c'est que l'on n'a pas encore mis la main sur le bon suspect. Comme l'ADN se conserve un certain temps, cela permet aussi d'innocenter maintenant des gens qui ont passé 10, 15 ou vingt ans sous les barreaux alors qu'ils avaient autrefois été jugés coupables sans aucun doute raisonnable.

2. Quant aux tests dont les résultats vous apprennent que vos ancêtres peuvent provenir de tel et tel pays, ils ne manquent pas nécessairement de rigueur scientifique, mais ils comportent des limites. Les données sur l'ADN autosomal (les 22 paires de chromosomes qui ne déterminent pas le genre masculin ou féminin) constituent en effet des banques dans lesquelles on a cumulé tous les résultats obtenus par les gens qui ont passé ce genre de test, par exemple celui d'*Ancestry*, mais sur une base purement volontaire. Ainsi, les Français ont été beaucoup moins testés que les Allemands ou les Britanniques. Comme l'analyse qui s'ensuit s'appuie sur les données accumulées au fil des ans, des Américains qui se font tester vont plus souvent, à titre d'exemple, se trouver des ancêtres allemands ou britanniques que français et ce, même s'ils comptent en réalité plusieurs ancêtres d'origine française ou canadienne-française. Ce que nous disent parfois des scientifiques, c'est donc de prendre avec un grain de sel ce genre de résultats. Ils peuvent être incomplets.

Il semble aussi y a voir un mystère quand une personne provient à titre d'exemple de Norvège à 10% et tout autant de Finlande alors qu'il n'y a aucune trace de tels résultats pour son frère ou sa sœur, même si on identifie assez de segments d'ADN en commun pour confirmer que les individus en question sont frères ou frère et sœur. Nous héritons 50% de notre ADN de notre mère et l'autre 50% de notre père. Nos parents ont de même hérité 50% de leur ADN de chacun de leurs deux parents. Cela ne signifie pas nous héritons 25% de l'ADN

de chacun de nos quatre grands-parents. Dans le 50% hérité de ma mère vient peut-être une bien plus grande part de son père à elle que de sa mère, alors que ce peut être tout le contraire pour ma sœur ou pour mon frère. Cette distance qui existe déjà dès la première génération s'accroît encore à chaque génération suivante. Si j'ai beaucoup d'ADN provenant de mon grand-père maternel, qui avait lui-même une ancêtre norvégienne ou finlandaise, alors que ma sœur en a peu, cela peut expliquer une différence en ce qui a trait aux origines qu'on nous prête.

Il y a un autre facteur qui complique l'analyse. Lorsque mes résultats me disent que mon ADN est à 25% irlandais et à 25% de Sicile, cela ne veut pas dire que je suis à moitié Italien et à moitié Irlandais. Les Normands ont été très présents en Irlande en plus de créer un royaume en Sicile au Moyen âge. Ce sont possiblement mes origines normandes qui peuvent alors beaucoup expliquer que je puisse avoir de l'ADN en commun avec des Irlandais ou des Siciliens.

3. Pour ce qui est de l'utilité de l'ADN autosomal dans le contexte d'une recherche sur la généalogie traditionnelle, elle est surtout importante lorsque les résultats me permettent par exemple d'identifier des cousins au 1<sup>er</sup>, au 2<sup>e</sup> ou même au 3<sup>e</sup> degré. On découvre ainsi de l'information sur de la parenté dont on ne connaît pas ou peu l'existence parce qu'elle a migré quelque part hors du Québec, souvent aux États-Unis, depuis des générations. Dans le cas d'un adopté qui ne connaît pas son parent naturel, tout en sachant par son ADN-Y que celui-ci devait être un Bilodeau ou encore un Gagnon, cela peut permettre de trouver un ou des interlocuteurs possédant de l'information utile pour approfondir une piste de recherche en fonction de ce patronyme.



## Dans les nouvelles

Par Yves Boisvert

Bonjour,

C'est le mois d'août. La période de l'année pour les rassemblements de familles. Dehors à l'extérieur à manger des *hot dogs* ou à déguster un épi bien frais, c'est le plus beau temps pour sortir et voir du monde. Un peu dans cette ligne de pensée, un ami, membre d'une association de familles me faisait remarquer qu'il serait intéressant d'organiser un genre de déjeuner-causerie de temps à autre, question ici de pouvoir échanger, placoter avec d'autres associations de familles. Si ce genre d'idée pouvait vous plaire, n'hésitez pas à m'envoyer votre avis par courriel à ce sujet. Il faut bien l'avouer, nous avançons tous en âge et pour certains d'entre nous, les sorties pour rencontrer du monde se font assez rares. Comme organiser un déjeuner dans un restaurant, un matin d'automne, en semaine, n'est pas vraiment une tâche ardue, j'attends votre intérêt sur le sujet.

\* \* \* \* \*

Suite à la présentation d'un texte paru dans le Hérauld des Couture d'Amérique, vol 9, no 1, printemps 2023 et rediffusé dans le dernier *Nouvelles de chez nous*, Madame Carole Gagnon, présidente de l'Association des familles Gagnon & Belzile nous a fait parvenir un élément de réponse au texte de Monsieur Marcel Couture. [https://www.cantley1889.ca/francais/echo/echocantley\\_2015-09.html](https://www.cantley1889.ca/francais/echo/echocantley_2015-09.html)

\* \* \* \* \*

Monsieur Louis-Marie Lambert me demande de bien vouloir partager l'information suivante :

En septembre prochain, nous soulignerons l'arrivée des premiers colons à Garthby. Joseph Lambert (de Rivière-du-Loup) marié à Lia Blondin sont venus s'établir à Garthby au début de la colonie. Je vous fais parvenir le programme de ces deux jours. Pouvez-vous le transmettre à vos membres? Merci!

Les 29 et 30 septembre 2023, le Comité du 175<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des premiers colons à Garthby, t'invite à venir souligner avec nous cet événement. Peux-tu transmettre cette information à des personnes qui pourraient être intéressées? Voici le programme :

### Vendredi le 29 septembre 2023

**13 h** Cocktail d'ouverture et mot de bienvenue

**13 h 30** Dévoilement de la murale sur l'arrivée des premiers colons réalisée avec l'aide d'élèves de l'école St-Nom-de-Jésus sous la supervision de l'artiste Madame France Gilbert

### **Dévoilement d'un nouveau panneau historique portant sur le premier agent des terres**

Ouverture des kiosques

- La Société d'histoire de Beaulac-Garthby avec animation (photos et documents) selon des thèmes (ex. agriculture, bois, familles, tourisme etc).
- Artistes et artisans du coin (peinture, sculpture, etc.)
- Exposition d'objets anciens avec M. Jacques Rousseau

**18 h 30** Heure du conte (pour tous)

### Samedi le 30 septembre 2023

**10 h** Ouverture des kiosques et animation

- Conférence de M. Paul Lemay Lemay sur la famille Vachon
- Visite de la Cène du lac
- *Geocaching* sur l'histoire les Croix de Beaulac-Garthby

**11 h à 13 h** Dégustation

**15 h 45** Fermeture des kiosques

**16 h** Spectacle de fermeture avec le duo Marc et Sandra et leurs belles chansons des différentes époques.

**À inscrire dans votre agenda svp. Les 29 et 30 septembre 2023**

**Bienvenue à tous et à toutes à l'ancienne église de Beaulac-Garthby!**



## L'État des biens de Pierre Bérubé II (1682-1736)

Pierre Bérubé est le fils aîné de Damien et de Jeanne Sauvenier. Il a épousé à Rivière-Ouelle le 8 janvier 1706 Geneviève Dancosse, fille de Pierre Dancosse et de Madeleine Bouchard. On lui connaît treize enfants. La liste de ces enfants est donnée dans "Les Bérubé" publié en 1988, section Généalogie, par Georges Bérubé, page 79.

Une enfant de Pierre Bérubé, Dorothée, (1728-1755) n'a pas pu trouver sa place dans cette page. Elle s'est mariée à Dominique Lévesque à Rivière-Ouelle le 19 juillet 1745, de qui elle a eu sept enfants.

Pierre est inhumé le 5 octobre 1736, à l'âge de 54 ans. On ne vit pas vieux chez les Bérubé des premières générations. L'ancêtre Damien est mort à 41 ans; Mathurin, frère de Pierre, à 53 ans; Ignace à 26 ans; Marguerite, Mme René Plourde, 29 ans.



Ce n'était pourtant pas la norme de mourir jeune à Rivière-Ouelle à cette époque:

- René Asselin,	décède à 95 ans	le 21-11-1695
- Jean Pelletier,	décède à 70 ans	le 25-02-1698
- Pierre Hudon,	décède à 63 ans	le 25-04-1710
- François Miville,	décède à 81 ans	le 24-11-1711
- Galleran Boucher,	décède à 87 ans	le 29-03-1714
- Jean Grondin,	décède à 68 ans	le 01-10-1714
- René Ouellet,	décède à 80 ans	le 16-01-1722
- Pierre Soucy,	décède à 90 ans	le 09-01-1760
- Madeleine Bouchard,	décède à 90 ans	le 22-11-1755



Après le décès de son épouse, Geneviève Dancosse, le 6 février 1745, les héritiers font dresser l'inventaire des biens de la communauté de Pierre. (Notaire Joseph Dionne, le 23 février 1745).

"...A la requête de François Bérubé, tuteur des mineurs de feu Pierre et de Pierre Plourde, subrogé-tuteur, en présence d'Augustin Plourde et de Joseph Lévesque, priseurs-estimateurs, il est procédé à la prisée des biens..."

Oubliant les ustensiles de cuisine, les outils courants et des effets meublant la maison, je cite ici quelques items particuliers; nous trouvons le prix à la criée et l'enchère finale mise par l'acheteur:

- un baril de 8 saumons	5 Livres
- un baril de sel	5 Livres
- 3 poignées de morue	4 Livres
- une vieille maison estimée 30 Livres, criée à 50 Livres vendue 112 Livres à André Bérubé, fils de Pierre.	
- un bas-côté au bout de la maison, 3 Livres, crié à 10 Livres vendu à Augustin Dubé 14 Livres.	
- une vieille grange 15 Livres; criée à 10 Livres vendue à Jean Bérubé le mineur 26 Livres.	
- une écurie prisée	1 Livre (!)
- deux images avec une Vierge, criées à 10 sols; et après plusieurs publications et diverses enchères, vendues à Grégoire Ouellet 31 sols.	

Il est dû au marchand Jean-Baptiste Dupéré 364 Livres.

Le "bled" (blé) qui est dû à la communauté:

- André Bérubé doit 19 minots et demi
- Dominique Lévesque, 20 minots
- Les trois filles (?) doivent 45 minots

- Le grand Pierre Bérubé doit 19 minots
  - Jean Bérubé doit 70 minots
- Le total des ventes atteint: 1069 Livres, 10 sols."



## Pierre Bérubé II ...suite

Pourquoi faisait-on ces inventaires, ces ventes de meubles et ces partages de terre ?

Ces pratiques n'auraient aucun "bon sens" aujourd'hui, à cause de la masse énorme des biens meubles qui garnissent une maison. Et on a peine à comprendre la raison d'être de tous ces remue-ménage de nos ancêtres. C'était pourtant essentiel pour eux, afin de prévenir les disputes familiales et pour établir des partages équitables; et l'occasion d'une bonne fête de famille.

Dans le cas de Pierre Bérubé, on a fait l'inventaire après le décès des deux membres de la communauté familiale. C'est un cas simple qui s'est déroulé sans problème. On n'a pas ici de remariage, avec enfants du second lit; On n'a pas non plus ici de "biens propres", qu'il faut distinguer des biens "communs", c'est à dire qui appartiennent exclusivement à l'un ou l'autre des conjoints.

Il importait dans le cas présent de liquider les dettes, pour éviter des saisies; l'enchère des meubles allait permettre de régler ce problème en sollicitant l'effort des intéressés. Les tuteurs, qu'on a eu soin de nommer précédemment lors d'une assemblée de familles, veillent sur les intérêts des enfants mineurs pour qu'ils aient leur juste part; cette tutelle se poursuivait jusqu'à la majorité, où le tuteur remettait à son pupille ses biens ou leur valeur.

L'affaire des minots de blé dûs à la communauté s'explique comme ceci: Pierre Bérubé est décédé depuis 9 ans. La terre est toujours entretenue, semée, défrichée et récoltée par les enfants et les gendres (dont Dominique Lévesque). Jean Bérubé, qui n'est pas encore marié (m. 17-01-1746 à Geneviève Miville), réclame sans doute un partage équitable des fruits de la terre sur laquelle il compte demeurer, puisqu'il a racheté la grange: D'où vient le partage qu'on a établi.

Paut-Henri Hudon # 1067

## DOCUMENTS ANCIENS



Une critique n'est formée qu'après plusieurs années d'observations et d'études: Un critiqueur naît du jour au lendemain. La Bruyère



**ASSOCIATION DES FAMILLES BESNER INC.**  
60 rue Brébeuf, Châteauguay, Québec, J6K 2A1

**Pour diffusion immédiate**

Communiqué

**La protection de la langue française, une priorité!**

Les membres de l'Association des Familles Besner (AFB) déclarent être déterminés à contribuer à la protection de la langue française et à favoriser son épanouissement.

Le président de l'Association, André Besner, le rappelle : *« Notre ancêtre, Jean Bézanaire, est venu de la Gascogne pour venir s'établir en Nouvelle-France en 1752. Nos recherches nous ont permis d'établir notre arbre généalogique, et nous en sommes à la dixième génération en Amérique. »*

L'Association exprime la fierté des descendants à promouvoir l'héritage de Jean Bézanaire qui se compose de sa culture ainsi que de ses us et coutumes. La langue française fait partie intégrante de cette culture. Mentionnons que l'orthographe du nom d'origine Bézanaire s'est maintes fois modifiée au fil du temps pour devenir *Besner* pour la plupart des descendants.

Les membres de l'Association expriment leur préoccupation quant à l'avenir de la langue française au Québec et au Canada, à la suite des récentes données de Statistique Canada. Le président soulève cet enjeu : *« Les statistiques de 2021 révèlent un déclin important et rapide de la langue française au Québec et au Canada. Nous avons décidé de partager notre préoccupation avec nos membres et d'identifier des moyens pour aider la situation de la langue française. »*

L'Association a ainsi pris les décisions suivantes :

- 1- mentionner l'importance de la langue française dans toutes ses communications, incluant dans son journal *Le Prêt-À-Boire* et sur son site internet;
- 2- interpeller la Fédération des Associations de Familles du Québec qui regroupe plus de cent associations au Québec afin qu'elles adoptent des mesures incitatives similaires;
- 3- rendre publique la décision de notre association auprès des médias et des organismes concernés;
- 4- ajouter un critère de sélection sur la qualité du français dans la grille d'évaluation des candidatures pour la Bourse d'études Hector-Besner, dont le thème est la persévérance académique, bourse remise annuellement en collaboration avec la Fondation du Collège de Valleyfield.

André Besner, administrateur, ajoute : *« La généalogie est un cours d'histoire sur le passé de nos ascendants et sur leur vie. Nous voulons maintenant nous préoccuper de nos descendants et de l'avenir que nous leur réservons. La langue française fait partie de l'héritage que nous désirons*

*leur transmettre. « La langue » fait partie de la personnalité de toute culture et ce, dans chaque pays à travers le monde. »*

Pour toute information, communiquez avec André Besner, [innovationbesner@sympatico.ca](mailto:innovationbesner@sympatico.ca), (450) 441-5063 ou Richard Pierre W. Landry, [richard.sw@videotron.ca](mailto:richard.sw@videotron.ca), (514) 567-7713, tous deux administrateurs de l'Association des Familles Besner.

-30-

Source :

Association des Familles Besner Inc.  
60 rue Brébeuf,  
Chateauguay J6K 2A1

[www.famillebesner.org](http://www.famillebesner.org)

André Besner, administrateur  
[innovationbesner@sympatico.ca](mailto:innovationbesner@sympatico.ca)  
(450) 441-5063

Richard Pierre W. Landry, administrateur  
[richard.sw@videotron.ca](mailto:richard.sw@videotron.ca)  
(514) 508-4083

***Mission de l'Association des familles Besner Inc.***

*À des fins purement philanthropiques et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, promouvoir, développer et vulgariser l'histoire, la généalogie ou toutes autres matières touchant les familles Besner, rechercher, collecter, conserver et rendre accessible tous documents, photos, découpures de journaux, objets de famille, ou tout autre élément susceptible d'ajouter à l'histoire des familles, imprimer, publier, éditer et distribuer des revues, journaux, périodiques, et plus généralement diffuser toute information se rapportant à l'histoire de la famille, ainsi que favoriser la rencontre et l'échange entre toutes les personnes descendantes de la grande famille Besner.*



## Pierre Gaultier de Varennes et de la Vérendrye

**P**ierre Gaultier de Varennes et de La Vérendrye est né à Trois-Rivières, le 17 novembre 1685. Dernier des neuf enfants de René Gaultier de Varennes, un ancien officier du régiment de Carignan, et de Marie Boucher, il est le petit-fils de Pierre Boucher. À un âge où d'autres savourent la retraite, il va explorer l'Ouest canadien et faire construire huit forts ou postes de traite entre le lac Supérieur et l'actuel Manitoba. Deux de ses fils sont les premiers Français à avoir vu et décrit le versant est des montagnes Rocheuses.

### Soldat et laboureur

À l'âge de 11 ans, Pierre Gauthier de Varennes est inscrit au séminaire des Jésuites de Québec. Trois ans plus tard, il a complété une partie du cours secondaire, et il est passé sous les drapeaux. En 1704 et 1705, il participe, à titre de cadet, puis d'enseigne, à la lutte armée que la France et l'Angleterre se livrent en Nouvelle-Angleterre et à Terre-Neuve. Voulant s'élever dans la hiérarchie militaire, il se rend en France où il rejoint le régiment de Bretagne. En 1709, la guerre de Succession d'Espagne lui vaut quelques blessures, l'emprisonnement et le grade de lieutenant. À la suite de la mort de son frère Louis, sous-lieutenant au même régiment, Pierre adopte le surnom que portait le défunt : La Vérendrye.

L'autorisation de revenir en Nouvelle-France lui est accordée le 24 mai 1712. À l'automne, il épouse Marie-Anne Dandonneau du Sablé, la fiancée qui l'attend depuis cinq ans. Ils s'établissent dans la région de Trois-Rivières où l'agriculture devient leur principale source de revenus.

### La recherche de la mer Vermeille

En 1726, Pierre Gaultier de La Vérendrye est à la tête d'une famille composée de quatre garçons et de deux filles. Il se détourne d'une existence jusqu'alors sédentaire pour entrer dans la société de traite des fourrures formée par son frère Jacques-René, commandant du

Poste du Nord, dans la région du lac Supérieur. Il rejoint son frère, accepte le poste de commandant en second puis de commandant, en 1728.

Ces deux années passées dans les postes du nord des Grands Lacs donnent à Pierre Gaultier de La Vérendrye la certitude que la découverte de l'océan Pacifique passe par l'exploration du lac Ouinipigon (Winnipeg) et du « grand fleuve de l'Ouest. » En 1728 et en 1729, il s'adresse au gouverneur Charles de Beauharnois dans le but de partir vers l'Ouest en mission officielle.

Rassurant, il sait déjà comment s'y rendre et il dispose d'un guide éclairé : « j'ay eu soin aussy de m'assurer d'un Sauvage capable d'y conduire un convoi, en cas que sous le bon plaisir de Sa Majesté vous vouliés bien m'honôrer de vos ordres pour en faire la découverte. »

Il plaide lui-même sa cause à Québec, en 1730. Le gouverneur et l'intendant Gilles Hocquart soutiennent son projet comme s'il était le leur. Ils le défendent auprès du ministre des Colonies en insistant sur le fait que la présence des Français dans l'ouest enrichira la Nouvelle-France tout en nuisant au commerce des Anglais de la baie d'Hudson.

### Premiers forts sur la frontière des Prairies

Quand il quitte Montréal, le 8 juin 1731, en compagnie de trois de ses fils et d'une cinquantaine d'engagés, La Vérendrye ne bénéficie d'aucun financement. Il a huit associés qui partagent avec lui le monopole du commerce des fourrures dans la région du lac Winnipeg.

À la fin du mois d'août, le groupe a dépassé Michillimakinac et le lac Supérieur. Malgré la défection de plusieurs engagés, une partie de l'expédition, dirigée par le fils et le neveu de La Vérendrye, prend la direction du lac à la Pluie. Avant l'hiver, le fort Saint-Pierre est déjà construit. Au début de l'été 1732, ils sont au lac des Bois, où le fort Saint-Charles est érigé. L'année suivante, un poste secondaire est établi sur la Rivière-Rouge. Au mois de mai 1734, alors que La Vérendrye



est en route pour Montréal, il fait marcher des expéditionnaires vers le lac Winnipeg où ils s'attaquent à la construction du fort Maurepas, du nom du ministre des Colonies.

## La mer du Castor

Que La Vérendrye ait expédié d'importantes quantités de fourrures dans la colonie ne pèse pas lourd en regard de ce qu'on attendait de lui. Il avait promis de découvrir la mer de l'Ouest et, en trois ans, il n'est pas allé plus loin que le lac Winnipeg. Quand il arrive à Québec, en 1734, c'est pour découvrir que sa réputation a été ternie par ceux qui, paraphrasant Maurepas, disent à son propos, qu'il « ne cherche pas la mer de l'Ouest, mais la mer du Castor. »

Quand il repart, au mois de juin 1735, l'explorateur est virtuellement l'employé de ses associés. Il s'est engagé à se consacrer exclusivement à la recherche du Pacifique et ils vont superviser l'administration des forts qu'il a construits. Peu après son arrivée au fort Saint-Charles, Christophe Dufrost de la Jemmerais, son neveu et le plus efficace de ses compagnons, est emporté par la maladie. Le 6 juin 1736, son fils Jean-Baptiste, le jésuite Jean-Pierre Aulneau et 19 compagnons sont assassinés au lac des Bois.

## La découverte des montagnes Rocheuses

Plus endetté que jamais, l'explorateur doit aller plus loin. Le 28 septembre 1738, il atteint l'embouchure de la rivière Assiniboine, sur le site de l'actuelle ville de Winnipeg. Au début du mois d'octobre, il fait construire le fort La Reine (Portage-la-Prairie, au Manitoba). Le 3 décembre, il pénètre sur le territoire de l'actuel Dakota du Nord. La Vérendrye n'ira jamais plus loin.

À la fin de l'hivernement au fort La Reine, La Vérendrye rentre à Montréal. Pendant ce temps, ses fils explorent une partie de la rivière Saskatchewan et les lacs Manitoba, Winnepegosis, Bourbon et Dauphin. Après son retour, à l'automne de 1741, La Vérendrye planifie la construction de forts sur les lacs Bourbon et Dauphin.

Le 9 avril 1742, Louis-Joseph et François quittent le fort La Reine avec la mission d'aller aussi loin que possible vers l'ouest. Le 1er janvier 1743, ils avaient remonté le Haut Missouri jusqu'à la rivière Yellowstone. Un écran de pierre leur barrait la route et la vue sur l'Ouest. Ils étaient au pied des montagnes Rocheuses.

## La disgrâce et l'envie

En 1743, Pierre Gaultier de La Vérendrye quitte l'Ouest, sans savoir qu'il n'y reviendra plus. Peu après son retour, il démissionne : la France n'accorde aucune importance aux découvertes effectuées par son clan. Ni à ce qu'elles ont rapporté.

Beauharnois, qui l'avait toujours soutenu, adoucit ses jours en lui attribuant, en 1744, quelques fonctions honorifiques. Cinq ans plus tard, le gouverneur avait si bien plaidé la cause de l'explorateur que le roi reconnaissait la valeur de ses découvertes en lui confiant la direction des postes de l'Ouest et en lui octroyant la Croix de Saint-Louis, la distinction la plus prestigieuse de l'époque.

Pierre Gaultier de La Vérendrye préparait une expédition sur la rivière Saskatchewan quand il est décédé, à Montréal, le 5 décembre 1749. Ses fils n'ont en rien profité de ce qu'ils avaient accompli. « *l'envie est encore icy plus qu'ailleurs une passion à la mode dont il n'est pas possible de se garantir, écrivit Louis-Joseph à Maurepas, en 1750. Tandis que mon père avec mes frères et moy s'excédoit de fatigues et de dépenses, ses pas n'étoient représentés que comme des pas vers la découverte du castor ses dépenses forcées n'étoient que dissipation et ses relations n'étoient que mansonges, l'envie de ce pays n'est pas envie à demi [...]* »

**Tiré de :** Musée canadien de l'histoire

<https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/les-explorateurs/pierre-gaultier-de-varenes-et-de-la-verendrye-1732-1739/>



## LES CIRCUITS PASSEURS DE MÉMOIRE AU PAYS DE CHARLEVOIX

La Malbaie 11 juillet 2023 — **LES CIRCUITS PASSEURS DE MÉMOIRE AU PAYS DE CHARLEVOIX**  
Le Musée de Charlevoix et *Parcours Fil Rouge* présentent : *Passeurs de mémoire au pays de Charlevoix* : 24 circuits virtuels qui vous entraîneront sur la trace des grandes familles de la région de Charlevoix! Vous êtes un Lapointe, une Desbiens, des Tremblay, un Maltais, ou une Warren? Alors en voiture, et partez à l'aventure!

Les circuits virtuels qui vous guideront à partir de votre téléphone intelligent proposent des balades généalogiques sur mesure, à explorer in situ et à votre guise. Chaque circuit, conçu pour découvrir des composantes variées de l'histoire d'une famille, se compose d'une dizaine de stations regroupant des lieux associés aux membres d'un même clan. Par exemple, on y repère le cimetière où se trouvent leurs sépultures, les maisons qu'ils ont habitées, les beurreries, les ferblanteries et les moulins qu'ils ont tenus, les écoles qu'ils ont construites ou fréquentées... *Passeurs de mémoire* propose, en plus, des capsules d'info gratuites qui offrent des renseignements complémentaires associés à ces familles. Voici les familles associées à un circuit:

AUDET DIT LAPOINTE – BLACKBURN – BOUCHARD – BOUDREAU – CIMON – CÔTÉ – COUTURIER – DESBIENS – DUFOUR – FORTIN – GAGNÉ – GAGNON – GAUDREAU – GAUTHIER – GIRARD – GUAY – HARVEY – LAVOIE – MALTAIS – SAVARD – SIMARD – TREMBLAY – VILLENEUVE – WARREN

Par son implication dans ce projet, le Musée est fier de présenter l'histoire de la région sous une forme plus humaine. De son côté *Parcours Fil Rouge* possède l'expertise en la matière ayant déjà réalisé un parcours similaire dans la région du Kamouraska en 2019. Un grand merci à Jean-Yves Belley, grand amoureux du patrimoine et de la région pour nous avoir prêté sa voix lors de la narration. Pour parcourir les circuits, rendez-vous sur le site Web **passeursdememoire.com** en cliquant sur ce lien :

<https://www.passeursdememoire.com/territoire/charlevoix>

### À propos

**Le Musée de Charlevoix** est situé à Pointe-au-Pic, à La Malbaie. Sa mission est de conserver, étudier et diffuser les richesses du patrimoine de Charlevoix, de même que l'art populaire d'ici et d'ailleurs. Le Musée détient d'ailleurs l'une des plus grandes collections d'art populaire au Canada. Apprenez-en davantage sur le Musée ainsi que ses nombreuses activités au lien suivant :

<http://www.museedecharlevoix.gc.ca>

**Parcours Fil Rouge**, promoteur de *Passeurs de mémoire*, est situé au Kamouraska. La mise en valeur de ce qui singularise un lieu et différencie une communauté est au cœur de sa mission. Dans Charlevoix, *Parcours Fil Rouge* a réalisé, avec le Musée de Charlevoix, l'exposition sur le toit de sa terrasse, en collaboration avec Groupe GID, et le *Circuit Fil Rouge des Petites Franciscaines à Marie à Maison-mère*. Pour en savoir plus, accédez à notre site Web en cliquant sur le lien suivant :

<https://filrougeinc.com>



Bonjour,

La présente est pour vous informer que la Maison Chapais (Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska) offre des visites exclusives pour les groupes de visiteurs. Construite en 1833 par Jean-Charles Chapais, un des Pères de la Confédération canadienne, la Maison Chapais est un site historique exceptionnel et un immeuble patrimonial qui se distingue par son authenticité.

Nous offrons une visite guidée de la maison qui compte plus de 20 pièces. Cette immersion permet de voir concrètement la façon dont les gens vivaient au 19<sup>e</sup> siècle. Enrichissante, dynamique et divertissante, cette visite est menée par des guides compétents qui seront déguisés pour l'occasion. Pour compléter la visite, découvrez la toute nouvelle exposition *Jardin-Mémoire*, portant sur le parcours de Jean-Charles Chapais fils (1850-1926), acteur de la révolution agricole au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. L'exposition se trouve dans les jardins historiques situés derrière la demeure.

Le tarif est de seulement 6\$ par personne. De plus, il est préférable de faire visiter un groupe de maximum 10 personnes à la fois dans la maison. Si le groupe est plus nombreux, il y a possibilité de séparer le groupe pour qu'une partie effectue une visite commentée de l'église de Saint-Denis, joyau de notre patrimoine religieux. La visite de la boutique d'artisanat du Cercle des Fermières de Saint-Denis est également fort appréciée. Enfin, il est à noter que notre établissement n'est pas encore accessible aux personnes à mobilité réduite. N'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Web pour de plus amples explications ou pour tout autre détail.

Au plaisir de vous faire visiter notre site !

*Hailles*

Andréanne Vailles  
Directrice-Conservatrice  
(418) 955-5148  
infos@maisonchapais.com  
[www.maisonchapais.com](http://www.maisonchapais.com)



La Maison Chapais.



Les jardins historiques derrière la Maison.



## Un grand ménage

Suite du numéro de juin 2023. Le grand ménage, numéro 47 de *Nos Racines* paru en 1979.

Le projet de démolition des murs de Montréal est présenté à la Chambre d'Assemblée le 26 janvier 1801. Le texte du projet de loi qui a pour titre *Acte pour abattre les anciens murs et fortifications qui entourent la cité de Montréal et pour pourvoir autrement à la salubrité et embellissement de ladite cité* est plusieurs fois modifié. Le lieutenant-gouverneur Milnes décide de réserver le projet de loi afin de mieux connaître le point de vue des autorités militaires de la métropole. La sanction royale est accordée le 7 avril 1802.

« L'Acte de 1801, précise l'historienne Albertine Ferland-Angers, autorisait le Gouverneur à réserver pour l'usage militaire le Champ de Mars, le site entier de la Citadelle, de la Fourrière et des Casernes. La Couronne conserva tous ces terrains intacts jusqu'en 1819. (...) Le site de la citadelle comprenait tout le terrain borné au sud-ouest par la rue Bonsecours; au nord-ouest, par la ligne de profondeur des emplacements ayant front sur la rue Saint-Paul. »

### Toujours la guerre!

En 1801, l'état de guerre existe toujours entre la France et l'Angleterre. Les États-Unis malgré une certaine sympathie pour la cause napoléonienne, demeurent neutres. Dans la colonie, les autorités gouvernementales conservent toujours leur méfiance vis-à-vis tout ce qui est français. Elles appréhendent aussi les menées américaines. Au début de juin, les officiers et soldats du premier Bataillon des Royaumes Volontaires Canadiens se cotisent et recueillent 500 livres sterling qu'ils remettent au lieutenant-gouverneur Milnes afin qu'il fasse parvenir la somme en Angleterre « à l'effet de contribuer à la poursuite de la présente guerre ».

En septembre, cinq ou six personnes sont arrêtés à Montréal, soupçonnés d'avoir fait partie d'une société « sur les principes du jacobinisme et de l'illuminisme ». Un Américain du nom de Rogers serait l'instigateur du mouvement. Le mois suivant, les habitants de la ville forment des associations de police pour exercer une surveillance constante. Le général Hunter juge bon de distribuer 600 fusils à des miliciens pour les mettre en état de se défendre, advenant une attaque.

Le 11 octobre, la frégate royale anglaise *Resistance* jette l'ancre dans le port de Québec, en provenance de Portsmouth qu'elle avait quitté le 2 août. En route, le navire avait capturé un bâtiment français en provenance de la Guyane, ayant à son bord onze prêtre français. Milnes refuse à ces derniers la permission de descendre, sauf en ce qui concerne l'abbé Nicolas-Aubin Thorel qui, dangereusement malade, est transporté à l'Hôpital Général. Le jour même de leur arrivée, les Français écrivent à l'évêque de Québec pour lui faire part de leur situation.

« Nous apprenons, déclarent-ils, que le gouvernement oppose des difficultés à notre descente à Québec et que nous devons retourner en Europe sur le navire où nous sommes. Cependant nous sommes exténués de fatigue et de misère, dénués de tout, altérés, desséchés même par des aliments brûlants depuis près de trois mois, déjà épuisé par un séjour dans un climat dévorant de la Guyane où nous n'avions que pour nourriture qu'un peu de koura ou son de manine, de mauvaise viande et de morue pourrie; âgés pour la plupart de 50 à 60 ans; plusieurs même infirmes; comment au sortir d'un climat brûlant pourrions-nous supporter le froid glacial de celui-ci et de la mer? Nous n'avons qu'un seul désir, c'est celui d'aller à terre pour pouvoir nous y rafraîchir et profiter des premiers beaux temps, si notre séjour est mal vu à Québec, pour aller à la Nouvelle-Angleterre et y traiter de notre passage pour la France. »

Milnes ne modifie pas sa position et les prêtres français demeurent à bord de la *Resistance* jusqu'à son départ pour l'Angleterre, le 30 octobre. Quelques semaines plus tard, soit le 8 décembre, on apprend à Québec que des accords préliminaires de paix ont été signés le 1er octobre entre la France et l'Angleterre. Le traité de paix est signé à Amiens le 27 mars 1802. Quatre mois plus tard, soit le 27 juillet, le lieutenant-gouverneur Milnes signe une proclamation « enjoignant et commandant strictement par la présente que ds actions de grâces soient généralement observées dans toute l'étendue de notre dite province du Bas-Canada, jeudi, le douzième jour d'août prochain ».

À suivre...



## Les rassemblements de familles à venir...

- Les familles **Cloutier** d'Amérique (5 août à St-Nicolas)
- Les Familles **D'Amours** (5 août à Rivière-du-Loup)
- Association des **Labrecque** (5 août à Québec)
- Les familles **Ouimet** (12 août à Hawkesbury, Ontario)
- Association des familles **Blouin** (12 août à Richmond)
- Association des **Blais** d'Amérique (12 août à Vaudreuil-Soulanges)
- Familles **Blanchet** et **Blanchette** d'Amérique (19 août à St-Ferdinand)
- Les familles **Pagé** d'Amérique (19 et 20 août dans la région de Chaudière-Appalaches)
- Association des familles **Langlois** (18 au 20 août dans le Bas Saint-Laurent)
- Association des familles **Huard** (19 août à Trois-Rivières)
- Association des **Bernier** d'Amérique (26 août à Kingsey Fall)
- Association des familles **Richard** (26 août à Trois-Rivières)
- Association des **Faucher et Foucher, Châteauvert et St-Maurice** (26 août à Trois-Rivières)
- Ralliement de Pierre et Jean **Therrien** (25 au 27 août à Drummondville)
- Association des familles **Kirouac** (9 septembre à L'Islet)
- Familles **Gagné-Bellavance** (8 au 10 septembre à Montmagny et Cap St-Ignace)
- Association des familles **Bérubé** (9 septembre à Saint-Arsène près de Rivière-du-Loup)
- Association des familles **Gaudreau** (9 septembre à St-Hyacinthe)
- Association des **Martineau** d'Amérique (9 septembre à Thetford Mines)
- Association des **Chabot** (10 septembre à Saint-Isidore de Beauce)
- Association des familles **Roy** d'Amérique (16 septembre à Québec)
- Association des familles **Levasseur** (17 septembre à Lévis)
- Association des familles **Fournier** d'Amérique (23 septembre à Saint-Denis sur Richelieu)
- Association des **Bilodeau** (23 septembre à Shawinigan)

Pour plus de renseignements, consulter le cahier à cet effet à l'adresse suivante :  
<https://www.fafq.org/wp-content/uploads/2023/08/rassemblement-saison2023.pdf>